

les **anciens** de l'unef

Lettre spéciale
n°24 - mai 2019

PAUL BOUCHET



PRÉSIDENT D'HONNEUR
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'UNEF



HOMMAGE A PAUL BOUCHET

Résistant, président de l'AGE de Lyon
Principal co-rédacteur de la charte de Grenoble
Co-fondateur de l'Union internationale des étudiants
Président d'honneur de l'AAUNEF

Hommage à Paul Bouchet

Pierre-Yves Cossé,

Réunion du conseil d'administration du 29 octobre 2013 qui a désigné Paul Bouchet comme président d'honneur. (Lettre de l'AAUNEF n° 15).

Pour ce court hommage, j'emprunterai trois phrases au livre de Paul *Mes sept utopies* dont je recommande la lecture (Editions l'Atelier)

La première « Garder le souffle pour aller de l'avant »

...Le souffle. Quelle capacité à aspirer la vie et à ranimer les braises ! La capacité du « vieux lutteur » est intacte, comme tu viens de le montrer dans ton dernier conseil.

...L'avant. Tu as toujours été un homme de l'avant-garde, un pionnier, en avance sur le troupeau :

- en avance dans la Résistance ; dès juin 40, le lycéen voulait crever les pneus des camions allemands ...
- en avance à la Libération lorsqu'il a fallu reconstruire le mouvement étudiant ;
- en avance pour expérimenter l'exercice collectif du métier d'avocat impliquant un partage égalitaire des honoraires ;
- en avance dans le développement d'un nouveau social protégeant les plus faibles et les syndicats ouvriers;
- en avance dans la lutte pour la décolonisation ;
- en avance pour appliquer tous les droits de l'homme au Quart Monde.

La seconde « Agis en ton lieu, pense avec le monde »

...Ton lieu, c'est d'abord la Loire et le Forez. Ce sont les ruines de Goutelas, à flanc de colline, remises en état après 150 000 heures de travail volontaire et gratuit et devenues un centre d'échanges et de rencontres culturelles.

Ton lieu, c'est plus largement tous les terrains où tu agis. Ton engagement lie le bas et le haut, les hommes avec leurs préoccupations immédiates et concrètes, et les principes et valeurs. Tu sais à la fois écouter et agir.

...Le Monde ; tu es le disciple de René Cassin, qui a introduit dans la Déclaration des Droits le principe de l'égalité dignité des hommes. Et l'état de droit, pour toi, est une exigence universelle, valable pour l'Inde ou pour la Chine où tu t'es rendu à plusieurs reprises. Cette nouvelle partie de ta vie, tu la consacres à promouvoir les droits économiques et sociaux au profit des plus humbles.

...La troisième « Savoir se libérer n'est rien, l'ardu, est de savoir être libre »

« Liberté, liberté chérie, écris tu ». Tu as été un homme libre au plein sens du terme.

Libre à l'égard des forces d'argent, au prix de sacrifices réels.

Libre à l'égard des pouvoirs politiques quels que soient leurs orientations.

Libre à l'égard des idéologies et des modes. Pour ne pas limiter ta capacité de discernement, tu ne t'es jamais encarté. Liberté de l'Esprit avant tout. Comme nous sommes également libres de partager tes positions.

Paul, pour beaucoup, tu es un exemple, bien au-delà de la Charte de Grenoble à laquelle nous continuons de nous référer.

Nous admirons l'homme libre, l'homme d'action, l'homme de la longue marche pleinement présent dans le réel (et pour un ancien commissaire au plan, cet attribut a de l'importance), le citoyen du monde proche de tous les marginaux.

Et pour tous, tu es un frère.

Pierre-Yves Cossé, 28 octobre 2013

En une. « Paul Bouchet, président d'honneur », photo Michel Langrognet. En haut à droite, Paul Bouchet avec un camarade de résistance.. Col. Paul Bouchet. En page 16, juin 2008 en se rendant à la table ronde Germe/Cité « 60 ans de sécurité sociale étudiante », Musée de la résistance, Grenoble. Photo Cité des mémoires étudiantes.

les anciens de
l'unef

Lettre spéciale
n°24 - mai 2019



HOMMAGE A PAUL BOUCHET

Résistant, président de l'AGE de Lyon
Principal co-rédacteur de la charte de Grenoble
Co-fondateur de l'Union internationale des étudiants
Président d'honneur de l'AAUNEF

Communiqué de l'AAUNEF. Décès de Paul Bouchet, résistant, co-rédacteur de la charte de Grenoble

Paul BOUCHET, notre président d'honneur, résistant, co-rédacteur de la charte de Grenoble, s'est éteint dans la nuit du 25 mars.

Comme il aimait à le rappeler, il n'était pas un ancien combattant mais un vieux lutteur du syndicalisme étudiant, puis avocat des droits syndicaux, des droits de l'Homme, des droits des plus pauvres et au logement, sans omettre ses importants engagements internationaux à

l'Union Internationale des Etudiants, contre les guerres coloniales, auprès des sans-papiers.

Nous partageons le deuil de sa famille, de ses amis, de ses camarades, convaincus que nous sommes que le décès de Paul BOUCHET ne fait pas disparaître ce qu'il appelait ses utopies, les raisons de lutter.

Le conseil d'administration de l'AAUNEF. 25 mars 2019



Paul Bouchet: le travail de mémoire et la transmission

HOMMAGE A PAUL BOUCHET

Le décès de Paul Bouchet a suscité de nombreux hommages, même si la presse en a peu parlé, à part *Le Monde*, *La Croix*, la presse du Forez (*L'Echo du 42*). A souligner l'article de Pouria Amirshahi dans *Politis*

Outre les hommages étudiants à sa deuxième utopie (organisations étudiantes, Anciens, Germe et Cité des mémoires étudiantes), les combats de Paul Bouchet comme avocat, défenseur des salariés, des combattants de la liberté sans frontières ont été salués par Le Syndicat des avocats de France, le cabinet Adamas à Lyon, le Barreau de Lyon. Et puis bien sûr, ATD Quart Monde qu'il a présidé comme les associations du droit au logement, les justiciables ont rappelé que ce vieux lutteur n'a cessé de se battre pour l'égalité de toutes et tous.

Paul Bouchet président de l'AAUNEF (2010-2013). Ses éditoriaux dans *La lettre de l'AAUNEF*.

La lettre de l'AAUNEF, n° 11 juin 2011

« L'UNEF VIT, L'UNEF VIVRA ! »

Congrès de l'UNEF, congrès de la Mutuelle, sortie d'un film documentaire télévisé « L'UNEF et les frondes étudiantes », l'actualité de ces dernières semaines suffirait à justifier la publication de cette *Lettre*.

Dans le même temps, l'appel adressé aux « anciens » pour contribuer à la recherche de documents et de témoignages a commencé à être entendu. Ce n'est qu'un début car la longue histoire de l'UNEF nécessite de confronter les expériences et les souvenirs des générations successives.

« L'UNEF vit, l'UNEF vivra ! », c'est le cri, repris par des délégués nombreux, attentifs et enthousiastes, qui a accueilli les « anciens » au 82ème congrès, tenu en avril à Montpellier.

A d'autres, les nostalgies. A nous, fidèles à notre plus ou moins lointaine jeunesse, de comprendre les espérances et les inquiétudes d'une génération qui, à son tour, lutte pour son avenir.

La lettre de l'AAUNEF n° 12, octobre 2011

A mi-chemin de la parution du numéro de juin dernier et de la tenue de l'assemblée générale en janvier prochain, ce nouveau numéro respecte le calendrier fixé.

Le moment est bienvenu pour faire le point sur l'état présent de notre association et de ses perspectives. La solidarité entre les générations successives, à travers les vicissitudes de l'histoire, ne saurait nous confiner dans le rôle d'une amicale nostalgique.

Les défis qui furent ceux de notre plus ou moins lointaine jeunesse sont toujours à relever, dans des circonstances difficiles pour nos successeurs, qu'il s'agisse de la réforme de l'enseignement ou de l'amélioration de la condition étudiante.

Le calendrier politique fait de l'année à venir une période de rendez-vous civique qui peut être propice aux débats sur les grands problèmes de société.

La composition intergénérationnelle et multidisciplinaire de notre association doit nous permettre d'y contribuer par une réflexion active, évitant les pièges des solutions simplistes et de la pensée unique.

Le colloque du 21 octobre, puis notre assemblée générale, dans ce contexte, auront une importance particulière. A chacun et à chacune de s'y préparer d'ores-et-déjà.

La lettre de l'AAUNEF n° 13, mai 2012.

L'heure est plus que jamais propice à une réflexion approfondie sur l'avenir de notre association.

D'une part les débats de l'assemblée générale de janvier ont permis de préciser, au-delà du simple respect de l'obligation statutaire, les objectifs qui sont la raison d'être des « Anciens de l'UNEF » à travers le renouvellement des générations.

D'autre part, et plus largement, le rendez-vous de l'élection présidentielle a fait apparaître la nécessité et la difficulté de

nouvelles orientations dans les choix de société, au premier rang desquels s'imposent les perspectives offertes à la jeunesse.

Le dîner-débat du 7 juin, sur le thème on ne peut plus actuel des conditions d'autonomie des étudiants, participe à cette problématique.

De même, notre projet d'une journée d'études sur l'UNEF et la guerre d'Algérie, n'est pas seulement l'acquittement de notre devoir mémoriel. Les débats du groupe de travail préparatoire ont montré combien pouvait être riche d'enseignements le rappel des conditions difficiles dans lesquelles l'UNEF a du faire face aux problèmes de la décolonisation.

Notre association a su préserver, à travers les vicissitudes de l'histoire, un climat de liberté d'esprit et de convivialité.

Il nous revient, en ces temps nouveaux, de rester fidèles à cet héritage.

La lettre de l'AAUNEF, n° 14, décembre 2012

Dans la longue histoire de l'UNEF, les années de la guerre d'Algérie resteront assurément comme une des périodes les plus marquantes. L'UNEF eut alors à relever un véritable défi, mettant en cause son unité, son honneur, voire même son existence.

Cinquante ans après la cessation des combats, il était temps de recueillir les témoignages de ceux qui durent alors assurer, dans des conditions difficiles la responsabilité du mouvement étudiant. Telle était l'ambition de la journée d'études organisée le 12 octobre à la mairie de Paris par notre association d'anciens et par le bureau actuel de l'UNEF.

Le nombre de participants (une centaine), et la qualité des intervenants ont pour l'essentiel justifié cette tentative. La voie est ainsi ouverte à de nouveaux projets lors de notre prochaine assemblée générale.



Paul Bouchet et Pierre Rostini reçoivent Tom Madden (ancien SG de l'UIE) à Paris en 2002. Photographie J-P. Delbègue

Extraits des témoignages et interventions de Paul Bouchet à l'occasion du colloque « Passé/présent du mouvement étudiant » à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la création de l'UNEF, à l'initiative de l'AAUNEF, organisé avec l'association TRACES et le concours des chercheurs du Germe et du journal *Le Monde*, et la participation des dirigeants et intervenants des organisations étudiantes : FAGE, UNEF ID, UNEF dite SE et UNI, 14 et 15 mai 1997, Maison du sport, Charléty.

Passé/présent du mouvement étudiant

Le devoir de mémoire est parfois difficile à tenir avec sa seule mémoire personnelle. J'ai ici en main ce que j'ai écrit avec les camarades de l'époque en 1946, l'année même de la charte de Grenoble. C'est sur du papier jauni, fort émouvant, mais cela a le mérite d'éviter les interprétations trop facilement faites après coup. Il ne s'agit pas d'idéaliser cette époque, il s'agit de s'efforcer de mieux comprendre quel était le contexte historique dans lequel, nous avons non pas refondé l'UNEF, elle n'avait pas disparu, mais dans lequel nous avons estimé nécessaire de transformer l'UNEF en un mouvement syndical. Nous n'avons jamais renié le passé de l'UNEF. C'est l'inverse et tous les textes le prouvent, mais nous estimions indispensable une transformation assez fondamentale sur les thèmes qui sont ceux de notre table ronde, c'est-à-dire ce que doit faire un mouvement étudiant, l'UNEF en la circonstance, face aux questions politiques et sociales de son temps?

Il faut comprendre que l'obsession de cette génération, dont une partie a participé à la résistance active, était de ne pas retomber dans ce que nous appelions les ornières du passé. La troisième République n'était pas notre rêve démocratique. Nous rêvions d'une république pure et dure, la littérature de l'époque est encore plus lyrique que la charte de Grenoble à ce propos. Sur le plan étudiant à proprement dit, nous voulions concevoir un mouvement dynamique, qui gomme les avatars du passé: notamment l'éclatement en divers mouvements, car l'avant-guerre avait connu cela. L'UNEF c'était des rendez-vous, selon les moments avec des affaiblissements et des dissidences. Nous nous souvenions fort bien de ce qu'avait été la division face à la montée des périls. Nous avons l'obsession en plus de la volonté de faire un mouvement unitaire. La charte se place comme un effort pour répondre à un double défi du moment, un défi matériel extraordinaire qu'il ne faut pas sous-estimer. Il n'y avait plus de restaurants étudiants, plus de logements ... Tout était à faire, il y avait des besoins matériels considérables et nous étions une génération concrète qui voulait résoudre des problèmes concrets.

En même temps il était impensable pour nous de bâtir un mouvement ne se préoccupant que des moyens d'existence des étudiants. Il nous apparaissait que ce mouvement, pour être unitaire, par le regroupement de ceux, qui sous des drapeaux divers, celui de la France

certes mais aussi des drapeaux plus particuliers, s'étaient battus dans la Résistance, devait se donner une raison d'être, dépassant les seules préoccupations matérielles d'existence. C'est ainsi que nous tirions les leçons de la période que nous venions de vivre, au cours de laquelle beaucoup d'entre nous avaient laissé leur peau. Ceci explique le lyrisme, eu égard à la période actuelle, du préambule de la Charte de Grenoble, que je vais lire, et qui contient les réponses à beaucoup de questions.

Les représentants des étudiants français légalement réunis en Congrès national à Grenoble le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque.

Notre génération se disait qu'il y avait un défi à relever: construction du pays, devoir de mémoire, à l'égard des leçons de l'histoire.

A l'époque où l'Union française élabore les nouvelles déclarations des Droits de l'homme et du citoyen.

Des illusions aussi que l'histoire a rangées au placard.
où s'édifie le statut pacifique des nations.

Trois ans après, ce sera le rideau de fer.

où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme.

le but est là clairement proclamé, nous voulions une révolution économique et sociale et au service de l'homme.

Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction, pas de mouvements séparés du reste, fidèles aux traditions poursuivies par la jeunesse étudiante



Dîner-débat de l'AAUNEF. Paul Bouchet, Thérèse-Anne Gueroult-Ross, Monseigneur Lustiger, Pierre Rostini. Paris, Sénat, 3 février 1995. Photo Jean-Paul Delbègue.

lorsqu'elle était la plus haute conscience de sa mission, fidèle à l'exemple des meilleurs d'entre eux morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté, constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent, déclarent vouloir se placer comme ils l'ont fait si souvent au cours de leur histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française en définissant librement comme base de leurs tâches et de leurs revendications les principes suivants :

Article premier.

L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

Article 3 : En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble la jeunesse nationale et mondiale ... C'est la fin du corporatisme et de l'isolationnisme.

Le texte est assez parlant, mais il y avait tout un travail d'explication à faire. En effet, tous les étudiants n'avaient pas été résistants, majoritairement ils avaient été comme l'ensemble de la Nation, avaient évolué mais n'avaient pas pris une part active. Ceux qui avaient participé à la Résistance et se sont retrouvés par un mélange de hasard et de volonté, en position d'influencer les choses notamment à l'AGE de Lyon, ceux-là pouvaient hésiter sur le chemin à suivre. Il faut savoir que beaucoup croyaient que l'UNEF était une force du passé, et qu'il convenait de la liquider. Parmi les projets que nous avons examinés dans la commission syndicale de l'AGE de Lyon, qui a préparé la charte de Grenoble, il y en avait un qui proposait de faire adhérer l'AGE à la CGT. Elle passait à l'époque pour le grand syndicat des travailleurs, qui avait participé au Conseil national de la Résistance, et on se demandait si les étudiants ne pourraient pas y prendre leur place. On a examiné librement toutes ces propositions et finalement on s'est dit que le mouvement étudiant avait une originalité, précisément parce que l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel. Nous avons aussi déjà un regard sur ce qui se passait à l'Est, et si nous avons approuvé la constitution de l'UIE, en essayant de l'orienter sans avoir les illusions que beaucoup d'autres avaient, notamment dans le mouvement ouvrier.

Pour revenir à ce problème des rendez-vous historiques et de l'infirmité dans laquelle s'était retrouvée la vieille UNEF parce qu'elle avait voulu mettre dans ses statuts de la neutralité politique et religieuse: avant la charte, figure une première partie posant la nécessité de réformer l'UNEF et les AGE. Il y avait beaucoup de raisons à cela, le manque de sérieux entre autres.

On nous accuse bien vite d'être un des derniers bastions des préjugés et de privilèges de classe, contre lesquels les peuples libérés ont lutté et luttent encore implacablement.

La neutralité religieuse rigoureuse sur terrain politique et religieux tels que le définissent nos statuts, et surtout la reconnaissance de fait, de la nullité des connaissances et de la conscience politique chez les étudiants. Cette nullité s'est dangereusement révélée sous l'occupation.

Que répondre lorsqu'on nous cite les noms de certains dirigeants d'AGE qui ont adhéré d'enthousiasme, au régime qui est heureusement défunt ou lorsqu'on mentionne l'incapacité caractérisée des AGE à devenir le foyer de la résistance étudiante au nazisme qu'il vienne de l'extérieur ou de l'intérieur.

Il était évident pour nous, que l'UNEF n'avait pas commis tous les pêchés dont on l'accuse après coup, mais qu'elle avait essayé de ruser avec l'histoire, n'ayant pas été cette espèce de foyer de la Résistance, comme l'avaient été les syndicats ouvriers.

Nous ne voulions pas que cela recommence. On définissait l'essence même du syndicalisme en essayant de trouver et de

favoriser l'émergence de dénominateurs communs, plutôt que de favoriser la neutralité politique ou religieuse qui avait encombré l'UNEF dans sa conception.

Malgré tout, nous savions que cet idéal unitaire ne pouvait s'accomplir qu'en servant dans le quotidien les étudiants, et donc loin de renier tout ce que l'UNEF corporatiste avait pu faire sur le plan social pour les étudiants, nous estimions qu'il fallait en faire encore plus. Il est de fait que c'est une époque où l'UNEF a fait des choses extraordinaires. C'est vrai, par exemple, de mon restaurant d'AGE qui est passé de moins de 100 repas quand je suis arrivé à 1200, quand je suis parti. De même que pendant la guerre il était normal et glorieux de tomber sous les balles - c'est pourquoi il y a cet hommage qui n'était pas qu'un hommage verbal -, de même le dévouement des étudiants dépassait celui de la cause étudiante. La démocratisation du savoir, le fait de créer un mouvement de jeunesse qui évite de retomber dans les ornières du passé, était ce qui nous soulevait et cela, il est vrai, ne peut durer éternellement.

Ces analyses sont absolument nécessaires bien qu'elles ne soient pas nouvelles. Il faut commencer par repérer les différences entre les diverses époques évoquées. Peut-être n'est-il pas inutile de se souvenir que l'analyse est nécessaire pour préparer à l'action mais que l'action est obligatoirement une synthèse. Or, quelle que soit l'importance qualitative et quantitative des différences entre ces époques, il y a des données permanentes qui à l'heure des synthèses reviennent et qu'on le veuille ou non ramènent à quelques types de réponses.

Nous disions que nous avions trois voies, schématiquement. Pour organiser le pluralisme, inutile de vous dire que la minorité résistante était une très petite minorité. Les premières élections universitaires n'ont pas été favorables partout aux résistants et c'est logique. Mais nous avons nous, fait le choix d'un mouvement autonome et unitaire. Nous avons examiné la voie corporative, il y avait de tels besoins matériels qu'on pouvait se dire que nous réunirions l'essentiel des gens pour faire face à ces besoins extraordinaires qui touchaient à la santé, à la nécessité de se loger, de se restaurer, d'avoir la sécurité sociale que nous n'avions pas.

La voie corporative s'ouvrait donc à nous. Nous l'avons estimée insuffisante parce qu'au sortir de la période d'histoire que nous avons vécue, pour ceux d'entre nous qui se voulaient l'avant-garde, et nous ne craignons pas le mot, sans nous conférer des droits supérieurs aux autres, cette voie corporative était trop courte et qu'elle priverait le mouvement étudiant des représentants les plus ouverts et les plus dévoués des minorités politiques et religieuses.

Puis il y avait la voie parlementaire, en prenant acte du pluralisme idéologique, qui existait à la Libération. Il faut savoir ce qu'a été la Résistance, c'était tout sauf un mouvement unifié. On se disputait même les armes. Les gens de ma génération se méfiaient les uns des autres jusqu'à une heure très tardive. Il ne faut pas s'imaginer qu'il ya eu une grande réconciliation nationale. A la Libération, il y avait par exemple l'UJRF étudiante bien avant l'UEC, la JEC, la FFC, des mouvements protestants ainsi que l'Union patriotique des organisations de Jeunesse (UPOÉ), qui pouvaient être considérées comme étant la forme d'expression de ce pluralisme. Beaucoup le pensaient et cela paraissait plus facile qu'une espèce de parlement étudiant. Nous l'avons rejeté parce que nous pensions que cela ne serait pas efficace.

Très vite le vrai rôle d'un mouvement autonome est apparu. Fédérer le pluralisme ça se fait autour de quelque chose

d'autonome. Autonome aussi est un mot galvaudé, cela veut dire un mouvement qui refuse d'être instrumentalisé.

Nous avons pris le risque permanent des élections. Nous en perdions, mais pour l'essentiel on peut dire que pendant toute la période où il a fallu conquérir la sécurité sociale, créer l'idée d'allocation d'études, le mouvement était dirigé de façon non instrumentalisée et n'avait pas l'idée qu'il puisse exclure qui-conque, et dans le même temps, qu'il puisse y avoir des dissidences.

Je sais que tout cela peut vous paraître très lointain et que vous vous demandez si tout cela est possible. Je n'ai pas de recettes à vendre. A chacun ses tâches, j'assume les miennes avec une âme, mais sans état d'âme. J'ai cru entendre précédemment qu'il y avait une bataille sur *anima animus*, c'est un vieux débat. Ce qui nous importait c'était d'animer, et peu importe la voie que l'on choisit pour y arriver. Nous n'étions pas ignorants de cette querelle philosophique mais nous laissons chacun à ses choix théoriques et nous nous efforçons d'accoucher de pratiques qui puissent être autonomes et unitaires.

Mon seul souhait c'est que, quelles que soient les formes d'organisation sur lesquelles aucun conseiller extérieur ne peut vous être utile, chaque génération s'efforce de répondre à ses problèmes. Ayez cette idée que les réponses sont possibles mais qu'il est redoutable de s'enfermer dans des impasses. Il y a des moments où il faut sortir des voies qui sont clairement apparues comme des impasses. Le fait qu'à l'heure actuelle il ne puisse y avoir de coordination, j'emploie le terme au niveau descriptif plus visible de l'ensemble d'un mouvement étudiant qui a tant de besoins, à mes yeux, c'est un scandale historique !

Débrouillez-vous, chacun avec ses sensibilités, chacun avec ses idéologies, chacun avec ses légitimes pluralismes, mais de grâce, essayez de nous prouver que vous n'avez pas totalement oublié ce que nous avons fait, qui est que le mouvement se fait en marchant. Nous l'avons prouvé en quelques années. Voyez ce que les conquêtes de l'époque ont pu représenter, parce que nous avions fait ce choix.

D'une façon ou d'une autre, vous aurez besoin d'un instrument autonome et unitaire!

[...]

Il est évident que lorsque nous regardons ce qui nous a suivi, nous voyons un éloignement progressif par rapport à notre conception, au fur et à mesure que certains de nos héritiers, d'immense valeur humaine au moins égale à la nôtre, se laissent tenter par ce qu'ils croient être le plus court chemin, à savoir le chemin plus partisan.

Non pas que dans nos rangs il n'y ait pas eu des gens de tous bords. Les dirigeants étaient porteurs de cartes politiques diverses, l'important d'ailleurs était que cela se sache. A l'époque même où a été repensé le syndicalisme étudiant, c'est vrai historiquement par rapport à ce qui a été évoqué de 1935 ou d'autre période, pratiquement l'essentiel des principaux dirigeants qui ont porté le mouvement étudiant, avaient choisi d'être indépendants des partis, et cela ne voulait pas dire qu'ils n'avaient pas d'avis. On avait vu qu'à l'École normale supérieure il y avait des générations maurrassiennes, comme il y a eu des générations althussériennes. Tout cela ne nous a pas ébloui, comme on comprend les débats présents, mais on comprenait aussi qu'il y avait quelque chose de commun à travers tout cela, et qu'il était possible d'avoir le pluralisme ordonné. Ordonné autour de quelque chose qu'a représenté la

charte de Grenoble. La charte de Grenoble n'était pas issue d'un parti: je peux vous dire que ceux qui l'ont rédigée ont eu des discussions très longues. Il y avait autour de la table des gens qui avaient été FTP, d'autres qui avaient animé des mouvements chrétiens, d'autres qui n'étaient pas marqués politiquement, d'autres encore qui avaient traversé l'Occupation en gérant l'AGE elle-même. C'est précisément ce qui nous intéressait, trouver ce point de jonction, la preuve c'est que nous l'avons trouvé. Cette charte de Grenoble quand nous l'avons proposée à Grenoble, n'oubliez pas qu'elle a soulevé un enthousiasme général.

Beaucoup pensaient que ce n'était que des mots, il a fallu d'abord convaincre que ce n'était pas que cela.

C'est grâce à la charte que deux ans après il y a eu la Sécurité sociale étudiante et non de petits régimes mutualistes qui n'auraient pas tenu longtemps avec le prix de journée en sanatorium, le sanatorium n'étant pas suffisant à pourvoir aux besoins étudiants. Il fallait découvrir concrètement ce que cela voulait dire que d'être un jeune parmi les autres, un travailleur parmi les autres et donc de concevoir un régime général, après il y avait le spécifique pour la gestion mutualiste qui pouvait trouver sa place. Après le choix fondamental était un choix d'intégration à la société en général. Ce que l'on a fait avec cela, on l'a fait avec le reste.

On ne peut pas parler du prêt professionnel mais précisément même à l'époque où il n'y avait pas l'angoisse du chômage, nous ne voulions pas uniquement des prêts professionnels. Il y avait eu la bataille sur le mot de pré-salaire, ceux qui voulaient embrasser des professions libérales disaient qu'ils ne voulaient pas être salariés, aujourd'hui les avocats eux-mêmes peuvent être des salariés de grandes firmes, mais à l'époque c'était tabou. La bataille sur le pré-salaire a abouti à l'allocation d'études, choisie après de très longs débats et très ouverts, où participaient des gens qui venaient d'horizons divers. On n'expliquait pas qu'il fallait écouter les gens, on vivait le dialogue permanent et ceux qui s'étaient le plus mobilisés proposaient des choses qui pouvaient être jugées acceptables, puisqu'elles l'ont été. Ce qui prouve que nous n'avons pas eu tort ce n'est pas un choix idéologique qui sera toujours remis en question, c'est que nous avons été les plus socratiques. Ceux qui ont été les Sophistes ont continué à discuter du mouvement pendant que nous prouvions que le mouvement se faisait en marchant.

Nous avons prouvé que ce qu'on appelait la voie syndicale, par rapport aux autres tentations, le retour à la voie corporative ou la constitution d'un pôle dit parlementaire, était la meilleure. Parce qu'elle était la plus unitaire et en même temps la plus respectueuse du pluralisme.

Pensez, et je le dis avec un petit air de provocation, que Jean Marie Le Pen était membre de cette même UNEF, et qu'il remportait des succès à l'applaudimètre parce qu'il était déjà un redoutable tribun, et qu'au demeurant sur la guerre d'Indochine, la majorité des étudiants était plus proche des positions qu'il défendait dans l'immédiat que de celles des anticolonialistes les plus éclairés que nous nous efforçons d'être.

Quand il y avait des élections il y avait débat, et dans la grande UNEF nous n'avons pas bourré d'urnes, et je prends à témoin tous ceux qui sont là



Arrivée à la gare de Lille d'une délégation de l'AAUNEF au congrès de l'UNEF, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'Union. Paul Bouchet avec Pierre Rostini, derrière de droite à gauche Georges Danton, Pierre-Yves Cossé, Jean-Jacques Hocquard. En arrière à gauche, Jean-Philippe Legois. Lille, mai 2007. Photo Robi Morder.

Colloque de l'AAUNEF, « Les finalités de l'enseignement supérieur en questions », 21 octobre 2011, IEP Paris.

Introduction au colloque

Les mots que je vais prononcer pour commencer cette réunion ne seront pas purement commémoratifs.

Je veux placer cette réunion sous les auspices de celui auquel j'ai succédé à l'Association des anciens de l'UNEF : Pierre Rostini. Il s'agit de tout autre chose qu'un hommage à une mémoire. Par rapport au sujet que nous avons à envisager aujourd'hui tous ensemble, la véritable référence à l'histoire elle aussi fait souvent problème : or, avec Pierre Rostini nous avons l'exemple d'un homme qui a incarné à la fois une transition et une reconstruction ; chacun de ces mots peut être transposé dans beaucoup de situation, mais, notamment, me semble-t-il, dans la situation présente où des réformes sont annoncées, parfois faites, parfois regrettées, sans que précisément peut être la vision d'ensemble qui fait que toute réforme particulière est vouée, même au prix d'une réussite apparente, à une usure rapide dans le temps ; si on veut conjurer cela il faut sans doute – c'est ce que nous allons tenter de faire –

prendre une distance qui n'est pas la distance critique habituelle.

Les anciens de l'UNEF ont ceci de particulier que, bien évidemment, ils sont un organisme intergénérationnel, par définition. C'est aussi un organisme pluridisciplinaire dans la mesure où l'association est constituée de gens les plus variés.

Cette double préoccupation, de l'intergénérationnel et de la poly-multi-trans-disciplinarité, est une dimension essentielle.

C'est pourquoi je pense à Pierre Rostini, à cette transition qui fut réussie grâce à lui dans une période historique que nous allons rapidement évoquer : celle de libération, celle du passage de l'UNEF à sa rénovation syndicale, la reconstruction qu'il a assurée.

Quelques mots au passage : hier n'était pas merveilleux, et demain ne le sera pas peut être ; mais on réédite aujourd'hui un ouvrage qui s'appelait « Les jours heureux », qui fut édité

en pleine guerre, en 1943, comportant le premier essai d'une réforme de l'enseignement. Ce qui n'est pas hors de notre sujet : la façon dont la réflexion a pu être menée : en 1943, quelques semaines avant l'arrestation de Jean Moulin, ces circonstances ne sont pas un simple rappel de l'histoire : alors que le territoire n'était pas encore libéré, à un moment particulièrement difficile parce que les réseaux tombaient les uns après les autres, parce que les allemands, même après Stalingrad, ont fait subir un moment difficile aux américains, à ce moment là 18 personnes se réunissent, d'abord sous la présidence de Jean Moulin... pour prévoir la France de demain.

Dans leurs préoccupations, deux réformes sont essentielles : une sécurité sociale généralisée (Tout être humain...), et l'accès de tous à l'instruction et à la culture. Aujourd'hui le mot culture est courant. L'association peuple et culture avait été créée pendant l'occupation : cela avait donc un sens extrêmement fort. Donc quand nous parlons de retour sur les finalités, il ne s'agit pas d'une formule. Il est temps de penser « général » pour trouver des solutions par des techniques particulières. Avant de donner la parole aux orateurs, je voudrais donc vous donner simplement lecture de ce passage du texte du conseil national de la résistance qui après avoir dans une première partie rédigé les données du plan d'action immédiate, militaire, pour chasser l'ennemi, proposait dans la deuxième partie les mesures à appliquer dès la libération du territoire : « unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en oeuvre – c'est souvent au niveau des moyens que les divisions réapparaissent parce qu'on a perdu de vue le but commun ! – les 18 représentant dessinent un plan dont nous allons parler puisque cela concerne la réforme de l'enseignement. Dans ces 18 personnes, il y a six représentants des mouvements de la résistance, six représentants des partis politiques, des représentants syndicaux, et 2 assistants du groupe de Jean Moulin. Il va y avoir unanimité ; ce qui n'était pas simple parce que la résistance était l'exemple même tragique de la division de la France (voir à ce sujet les textes de Michel Cordier qui montrent bien les divisions qui pouvaient exister au sein de la résistance, ou Aragon qui évoquait celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas, la coexistence au sein de la résistance de gens comme Dru, Guy Mocquet le communiste...) ; c'est donc dans un climat d'extrême division que l'unité se fait sur un texte cependant très précis.

Le texte propose un plan très complet (il y avait auparavant des mesures particulières) visant « à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils seraient incapables de se les procurer par le travail », « une gestion par tous les intéressés et l'Etat – c'est comme cela qu'il y aura une sécurité sociale étudiante - , et, par rapport à notre sujet d'aujourd'hui : « la possibilité effective pour tous les enfants français < il y a avant un paragraphe sur les colonies donc il n'y a pas ambiguïté > de bénéficier de l'instruction et accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la fortune de leurs parents afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable – le mot



*La tribune du colloque. De gauche à droite : Yves Lichtenberger, Jacques Freyssinet, Jean-Claude Casanova, Paul Bouchet, Emmanuel Zémour, Vanessa Pinto.
Photo Robi Morder*

élite peut faire problème – non de naissance mais de mérite et constamment renouvelée par les apports populaires ».

Voilà ce que dix hit personnes au coeur du combat le plus tragique estiment devoir commander pour l'avenir de la nation. Par élite, il ne faut pas entendre « méritocratie » mais renouvellement constant par les apports populaires ; quand nous pensons à une réforme de l'université nous pensons bien sûr à la nécessité de l'accès au savoir et à la culture : la Charte de Grenoble va demander l'indépendance matérielle – pas l'autonomie : il ne s'agit pas de faire des réformes en haut si on ne peut pas y accéder ; mais il s'agit de faire autre chose : on ose dire – alors qu'on était très axé sur l'équilibre « droits / devoirs » : pour les devoirs, l'étudiant a le devoir d'acquérir la meilleure compétence technique ; mais les besoins sociaux étaient dans notre esprit importants : il était clair que l'accès au savoir n'était intéressant que s'il y avait accès au pouvoir, et demain au vouloir. Une vraie démocratie, ce n'est pas seulement de passer de 100.000 à 2 millions d'étudiants ; cela c'est la démocratisation du nombre. L'accès au pouvoir est-il donné pour autant ? Cela se saurait ! La fin du fin d'un régime démocratique, c'est la volonté populaire. Tout cela se faisait alors que rodait encore le totalitarisme en Europe.

Voilà donc ce qu'on attendait de cette réforme, et plus spécialement de cette réforme de l'enseignement supérieur.

J'aimerais que les ombres de ceux qui ne sont plus là mais qui avaient fait ce choix pour éclairer l'avenir nous soient tutélaires aujourd'hui, ce soir.

Presque tous les intervenants de ce soir ont participé à la vie étudiante à travers l'UNEF.

Pour commencer c'est Jean Claude Casanova qui va ouvrir le feu ! Feu il y a, car il s'agit en effet d'aller au delà des techniques pures. Il y a à comprendre ce qui, quand on descend au niveau des moyens, permet non seulement de ne pas s'éloigner du but mais de s'en rapprocher, le but n'étant pas une méritocratie individuelle seulement mais bien un système nouveau où la volonté populaire serait autre chose qu'un slogan.

Colloque organisé par l'AAUNEF et l'UNEF avec le soutien de la Ville de Paris, « l'UNEF et la guerre d'Algérie », 12 octobre 2012, Auditorium de la Ville de Paris.

Charte de Grenoble et guerre d'Algérie

On a parlé d'héritage, je ne sais pas s'il faut accepter cet héritage de la lutte contre la guerre d'Algérie sous bénéfice d'inventaire ou pas. Alors je reprends ce que nous avons voulu faire quand nous avons mis au point la charte tout de suite au sortir de la guerre, incarnant de façon qu'on a jugé lyrique notre façon d'être, c'est à dire de combattre. Et au bout on a énuméré à l'intérieur d'un texte beaucoup plus large qui s'appelait « réforme de l'UNEF et des AG », au milieu, cette définition : "Jeunes travailleurs intellectuels".

Mon commentaire fera référence d'abord à une phrase du préambule, puis à la dernière phrase de la déclaration pour voir ce qui s'est passé et ce qu'on peut en juger par comparaison. En tête du préambule il y a évidemment l'hommage à nos morts, « fidèles au souvenir de ceux qui sont tombés pour la liberté ». C'est pour la liberté. A l'entrée de l'AG de Lyon il avait « aux 300 étudiants morts pour l'honneur étudiant », vous entendez ; l'honneur étudiant ; « la patrie française et la liberté du monde ». On va parler bientôt de quelques Algériens qui ont payé de leur sang, plus que beaucoup de Français, la libération de la patrie et la liberté du monde.

J'ai entendu tout à l'heure dénigrer le terme avant-garde. Or, je crois qu'il faut une avant-garde pour faire avancer l'histoire, car il y a toujours des arrière-gardes, et Dieu sait qu'elles sont pesantes. Lourde est la pâte humaine pour qui veut agir. Alors souffrez qu'il y ait des gens qui veuillent qu'il y ait une avant-garde et je souhaite, en t'entendant (toi, le président de l'UNEF) que tu te donnes ce rôle d'avant-garde. La charte de Grenoble dit que ce qu'on va énumérer c'est pour que l'UNEF se place à l'avant-garde de la jeunesse française à l'heure où elle était à la plus haute conscience de sa mission. On choisit les plus belles périodes évidemment, on n'était pas fiers de ce qu'avait fait une partie de l'UNEF pendant la guerre. Elle n'avait pas collaboré, mais elle n'avait pas été à l'avant-garde. Pour la charte du Conseil national de la Résistance, il y avait les grands syndicats ouvriers mais il n'y avait pas l'UNEF. C'est ce que nous voulions dire. Donc je maintiens et je souhaite que le terme d'avant-garde soit conservé et qu'on en fasse un instrument de combat. Ne me parlez pas d'une démocratie unanime en permanence, je ne l'ai jamais rencontrée, et je n'ai jamais vu le progrès social, culturel et humain se faire par cette voie là.

Donc, est-ce que l'UNEF a été l'avant-garde dans la guerre d'Algérie ? Oui, à sa façon, sans forcer les mots exagérément, elle a été à l'avant-garde de la jeunesse française. La jeunesse française, c'est un grand mot, de toute façon la jeunesse n'est qu'une étape. On peut parler aussi de la crise des divers mouvements de jeunesse, la crise de l'UEC après la crise de l'UJRF, on peut parler de la crise de l'ACJF... Heureusement qu'il y a eu l'UNEF pour éviter à la sortie de la guerre qu'il y ait un petit parlement étudiant qui aurait vécu sous les lambris du résistancialisme. On n'a pas voulu que l'UNEF soit cela, on a voulu l'orienter vers des combats nouveaux, vers un rôle nouveau. En étant une avant-garde, je le maintiens. Et je pense que pendant la guerre d'Algérie

l'UNEF a été une avant-garde. Moi-même j'étais jeune avocat, avocat de syndicats aussi. Je rentrais d'Algérie, à la demande de certains syndicalistes qui étaient effrayés du retard civique d'une grande partie de la classe ouvrière et des dirigeants syndicaux sur le problème du colonialisme. Il est vrai que la référence à l'UNEF était une référence positive, la jeunesse là jouait son rôle. Mais il faut bien voir ce qui différenciait l'étudiant « jeune travailleur intellectuel » d'autres parties de la jeunesse. Il avait été envisagé au départ, non pas qu'il y ait l'UNEF mais une section de la jeunesse de la CGT. Cette idée était portée à la Libération par certains qui pensaient que l'UNEF était discréditée. On ne l'a pas voulu. On a voulu un mouvement, autonome, on peut employer, si vous voulez, le mot indépendant, mais c'est un mot très ambigu - on est toujours indépendant dans l'interdépendance. Il est clair que l'on voulait un mouvement qui affirme le rôle particulier, singulier, exceptionnel, irremplaçable, ne pouvant pas être délégué, ni même partagé. On tenait à ce qu'il y ait un rôle particulier, un rôle à partager néanmoins avec l'ensemble des intellectuels, et là on touche à la limite de notre discours d'aujourd'hui. Qu'est-ce qu'on demandait à l'intellectuel ? On demandait pour lui un droit : la liberté de recherche, liberté d'expression bien sûr ; mais le devoir de rechercher, de défendre et de propager la vérité.

Rechercher la vérité et dégager le sens de l'histoire. Je peux vous assurer que ceux qui rédigeaient la charte de Grenoble avaient entre eux des vues très différentes, on ne lisait pas Marx de la même façon, mais on écoutait... On n'était pas enfermés dans une conception étroite. En revanche il était clair pour nous qu'il y a un devoir des intellectuels, un devoir historique qui passe par le mot vérité. Quelle était la vérité historique sur le colonialisme en général et sur l'Algérie en particulier ? Alors là, l'UNEF avait un gros retard, elle l'a partiellement comblé, pas totalement. Quand j'entends François Borella, je comprends sa nostalgie, et je sais le prix qu'il a payé pour que l'Algérie nouvelle trahisse moins les idéaux vécus de part et d'autre, mais pour ma part j'ai une vision plus dynamique de l'histoire, je crois à des processus plus qu'à des concepts figés. Sur ce terrain là il est clair que l'UNEF avait à rattraper toute une histoire.

Le colonialisme, ce n'est pas seulement l'affaire de je ne sais quelle oppression capitaliste, ou militaire, etc. Le colonialisme, c'était les trois M - en gros, je simplifie - d'abord les militaires, la conquête, pour l'Algérie en tous cas c'était cela : le débarquement à Sidi Feruch ; ensuite les missionnaires, laïcs (instituteurs) ou religieux ; et enfin les marchés : la bataille du Sahara était aussi une bataille économique que je sache. Le colonialisme ce n'est pas simplement une question de morale civique générale, pour moi le colonialisme c'est ce qui perdurait parce que la République continuait à l'enseigner massivement. Qu'est-ce qui a manqué ? Il a manqué réellement une connaissance civique, la vérité historique qu'il était du devoir des intellectuels de faire connaître à temps, pas seulement la protestation morale. La vérité historique c'est quoi sur l'Algérie ? Je court-circuite tout de

suite, parce que l'on aurait pu parler de la guerre d'Indochine ; l'UNEF a sauvé l'essentiel le 21 février, quant on appelait « Ho Chi Minh » le président de l'UNEF de l'époque. Il y avait peu de gens qui voyaient clair sur la guerre d'Indochine. Revenons à l'Algérie. L'Algérie, j'y étais il y a quelques semaines, je suis allé m'incliner sur la tombe d'Abd el-Kader. Abd el-Kader... La République enseignait quoi? Elle enseigne quoi sur la conquête de l'Algérie? C'est la base de la formation des syndicalistes ouvriers, des syndicalistes paysans, des parents, des intellectuels que nous étions. Qu'est-ce qui était enseigné? La prise de la smala. C'était relativement chevaleresque, et puis c'est tout. Or, pour le reste, c'était un pays, dont l'économie avait été bouleversée. On allait lui apporter des vignobles avec M. Bourgeaud, on allait lui piquer son alfa avec M. Bachette malgré deux avis du Conseil d'Etat. Tout cela n'apparaissait pas dans la bataille contre le colonialisme. Non, puisqu'il y avait aussi beaucoup d'Alsaciens-Lorrains qui s'étaient réfugiés en Algérie, beaucoup d'anciens Espagnols, beaucoup d'Européens.... Est-ce que cela doit masquer le problème du colonialisme et de la conquête elle-même ? Abd el-Kader, avait été enterré à Damas. Il a été rapatrié à la demande de l'Algérie, je trouve que c'est un très beau symbole.

Qui était Abd el-Kader? Il y a des moments où des gens se reconnaissent individuellement et collectivement dans quelque chose, pas dans le vide. Abd el-Kader était un personnage religieux de haut niveau, un émir, qui a écrit des ouvrages spirituels que je conseille à tous ceux qui ont du vague à l'âme, c'était un Soufi. C'est un personnage dont Bugeaud dit dans ses lettres - c'est cela qu'on ferait bien de rappeler - que c'était un génie. C'est un homme que nous décorerons quand même de la grand-croix de la Légion d'honneur. Pourquoi? Parce qu'exilé à Damas, il sauve des milliers d'occidentaux, et notamment des chrétiens de la barbarie fanatique, y compris des fanatiques qui s'appelaient musulmans, mais les fanatiques se ressemblent tous quelque soient les épithètes. Voilà qui est Abd el-Kader. C'était un personnage. Napoléon III lui-même avait rêvé de faire un royaume arabe autour de la personnalité d'Abd el-Kader. La République, elle, célébrait sa propre mission civilisatrice. Oui, il y a là une lacune historique que notre génération n'a pas comblée assez vite.

Moi en 1946, j'étais à Prague. On créait une union internationale des étudiants, dans un monde nouveau, avec des pays nouveaux. L'Algérie, elle était où. Dans l'UNEF? Oui, avec l'AGE d'Alger, mais en même temps les Algériens étaient présents à Prague, comme l'étaient les Indochinois, en parallèle. Moi, ancien résistant français je trouvais ça très bien, d'autres pas du tout. Et qui représentait l'Algérie? Mohammed Yazid, le futur ministre des Affaires étrangères du GPRA, croix de guerre. Il n'y en avait pas beaucoup qui la portaient dans les rangs de la délégation française. Vous savez très bien que dans les forces françaises libres qui ont libéré notre pays, il y a 18% seulement des FFL qui sont originaires de métropole. Alors les autres ils viennent d'où? Il y a aussi des « pieds-noirs », mais l'immense majorité dans l'armée d'Afrique, ce sont ceux-là à qui la paix retrouvée on donne simplement une place « au sein de l'union française ». Il ne faut pas aller plus loin... C'était jouable, on aurait pu mais quelle tardivité. En 1946 je représente l'UNEF à Prague, on est là quand il monte à la tribune le représentant

de l'Algérie. Pour la première fois j'entends parler de Sétif. Je n'y crois pas, je n'en crois pas mes oreilles. Il cite des chiffres, 80 000 morts! Des historiens parlent de 10 000. Mais à soi-seul Sétif c'est le reniement de la lutte pour la liberté que nous avons voulue. Il n'y a pas que la torture. Bien sur que la torture pour les gens qui avaient vécu l'occupation, c'était affreux. pour ceux qui avaient été torturés par la Gestapo, c'était affreux. Mais il n'y a pas que la torture, il y avait le colonialisme. Le colonialisme lui-même était une atteinte profonde, irrémédiable à ceux qui, au moins autant que les jeunes Français, avaient lutté pour la liberté.

La répression de Sétif est pour moi une tâche ineffaçable. Je terminerai par l'autre bout, cela vous paraîtra anecdotique, cela ne l'est pas. Je serai avocat pendant 40 ans, je sauverai de la mort beaucoup de ceux qui ont essayé d'être les dirigeants de l'Algérie nouvelle. J'en ai arraché dix-neuf comme cela à Tlemcen.

Ben Bella est mort il n'y a pas longtemps. Je ne passe pas sur l'histoire interne de l'Algérie, je ne passe pas sur cette histoire qu'à bien connue François Borella. Mais je me souviens de cette longue nuit où j'ai rencontré Ben Bella qui, après avoir été arrêté contrairement à toutes les règles internationales, était interné au château de Turquant, où il pouvait recevoir des visites. On a parlé de quoi? De la réforme agraire, de l'Islam. L'Algérie nouvelle retrouvait sa trace, celle d'Abd el-Kader. Il est vrai qu'il fallait mettre fin à ces conceptions colonialistes de l'histoire algérienne. Ahmed Ben Bella lui-même, vous le savez, je le rappelle chaque fois, parce que je ne l'ai trouvé que très rarement dans la presse, il avait combattu à Monte Cassino et était un des adjudants les plus décorés de l'armée française. Quatre citations, décoré par De Gaulle lui-même à Rome. Quand il est mort, on n'aurait pu rappeler que si cet homme est devenu un des chefs de l'insurrection du 1er novembre 1954, c'est que Sétif c'était peu de temps avant... Il s'est battu pour nous. Quelle partie de la jeunesse française s'était engagée dans les FFL ou dans la résistance? Une minorité. Je le redis, ne méprisez pas le terme d'avant-garde, et ne faites pas de morale facile après-coup. Pas plus pour nous que pour l'Algérie. L'Algérie vit des soubresauts à l'heure actuelle, c'est vrai. Mais l'Algérie est une terre exemplaire par son histoire. Si les noms que je viens de citer, Abd el-Kader et Ben Bella, ne sont pas des exemples d'hommes politiques respectables, j'aimerais bien en trouver beaucoup de semblables dans la longue listes des ministres français.

Donc, là, ma génération : oui l'UNEF a été à l'avant-garde de la jeunesse française là dessus. En revanche, notre génération, comme celle qui a suivi, n'a pas su contrebalancer à temps une certaine vision républicaine dans la tradition de Jules Ferry. L'histoire coloniale de la France méritait une mise au point qui n'a pas été faite en temps utile. Après on peut parler de collaboration avec l'UGEMA, cela s'incrit dans une vision plus large. N'oubliez pas que dans la charte de Grenoble il y a surtout ce « devoir d'intellectuel » quoi-qu'il en coûte, de faire apparaître la vérité historique. Sur l'Algérie, nous n'avons pas été au niveau de la vérité historique, j'espère l'avoir rappelé suffisamment. Si d'autres expériences se présentent, et il y en aura toujours dans l'histoire humaine, tâchons de combler les lacunes tant qu'il est encore temps.

Colloque « Le logement étudiant, histoire et actualité », organisé par l'AAUNEF avec le concours du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes, 7 novembre 2015. La barge du Crous.

L'action directe et la réquisition des maisons closes à la Libération.

Le titre qu'on m'a suggéré c'est « l'action directe et la réquisition des maisons closes à la Libération ». La situation de mon exposé dans le temps est bien précise dans le temps : la Libération. La libération ce n'était pas simplement la suite des dates qu'on peut faire dans l'histoire générale des mouvements étudiants. C'est une rupture, le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y a changement profond de l'état d'esprit que ce soit sur le plan public que ce soit sur le plan du mouvement étudiant ce que je voudrais évoquer, parce que c'est difficile à exprimer par les documents seuls, et que les témoignages vivants restent avec la saveur du vécu je l'espère du moins.

Sur le plan des pouvoirs publics à tous les niveaux la fin du régime de Vichy et le passage au gouvernement de la Libération évidemment marque un changement profond. Est-il moral la libération est une libération par rapport à l'oppression vichyssoise, le recours à la morale c'est la fermeture des maisons closes. Mme Marthe Richard n'est pas obligatoirement le symbole le plus extraordinaire de la libération générale. Son vécu est très particulier, ce qui permet aux chansonniers de faire des plaisanteries plus ou moins douteuses, mais elle, elle trouve urgent dès fin 45 de faire abolir la prostitution. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle n'a pas réussi puisqu'il semble que ces jours-ci on revient sur les textes mêmes qui peuvent traiter de ces difficiles problèmes. Mais la fermeture des maisons closes va créer une opportunité très particulière qui n'est qu'une partie du problème qui est à mon avis le plus important, qui est ce qu'on appelle l'action directe du mouvement étudiant. L'action directe du mouvement étudiant jusqu'à la Libération c'est quoi ? On connaît les difficultés à tenir un congrès, on connaît les difficultés à être en relation avec Londres dans certaines AG, ou d'autres étaient exagérément vichystes. Ce qui est sur c'est qu'à Lyon dont je prendrai la présidence à l'entrée il y a un portrait, c'est celui de Gilbert Dru. Gilbert Dru est celui auquel Aragon dédie un poème qui était à l'époque célèbre, la Rose et le Réséda, dédié à ceux qui croyaient au ciel et à ceux qui n'y croyaient pas, ce poème est dédié à Guy Moquet comme à Gilbert Dru. Gilbert Dru est devenu un symbole, il était vice-président de l'AG de Lyon et représente la faculté des lettres, il représente surtout un esprit nouveau, un esprit nouveau on parle de mutation syndicale qui va devenir en 1946 au congrès de Grenoble la charte de Grenoble, préparée par l'AG de Lyon et ratifiée par l'UNEF dans son ensemble. L'idée même d'action directe et la formulation même de ce mot action directe mérite quelque considération. La génération qui prend le pouvoir à la Libération sur le plan étudiant hérite d'autre chose que de simplement les discussions sur le Quartier latin qui d'une part est parisien, et n'existe pas partout, et puis qui ne correspond plus à l'état d'esprit nouveau. L'état d'esprit nouveau à l'AG ce sont des résistants, des jeunes résistances. Celui qui est

chargé du logement s'appelle Richard Tlanas. Richard Tlanas est un étudiant en médecine et c'est par ailleurs l'un des acteurs résistants des plus actifs dans la Drôme et le Vercors, ceux qu'on appelait les mousquetaires Vernais. C'était des véritables casse-cou sur le plan de l'action résistante, décoré de la Légion d'honneur à 20 ans, il n'avait pas perdu le sens de l'humour. Il s'habillait, comme il disait, en faux résistant, avec un *battle dress*, il mettait sa légion d'honneur et il mettait au dessus une autre décoration, il l'appelait le grand condor des Andes. Cela avait un effet immanquable, chaque fois qu'il passait à côté des autorités, on faisait le tour des autorités nouvelles dont certaines avaient peu changé d'ailleurs, il arrivait la curiosité se portait non sur sa légion d'honneur mais sur son autre décoration. Il expliquait très sérieusement qu'effectivement c'était quelque chose d'absolument exceptionnel et que c'était l'entrée dans un monde nouveau. Pendant ce temps les autres membres du comité d'AG de Lyon avaient la tâche de préparer la déclaration des droits et devoirs de l'étudiant qui deviendra la charte de Grenoble. Mais en même temps l'action directe c'était quoi ? Le restaurant coopératif pouvait nourrir avec un vieux fourneau quelques centaines de personnes. Il fallait en nourrir au minimum 2000, déjà à l'époque. Il est évident qu'on changeait non seulement quantitativement la taille du problème mais qu'on changeait d'état d'esprit. Et là l'action directe cela consistait à occuper des locaux, de force. C'était la mairie du troisième arrondissement qui était aux mains du président Herriot qui venait de rentrer de sa captivité, qui négociait avec le président Roosevelt, la situation était très incertaine sur le plan politique en ce qui concerne Herriot, mais j'avais conduit le monôme principal en hommage à Gilbert Dru, sur les marches de l'Hôtel de Ville. C'est sur les marches de l'Hôtel de Ville que je m'étais adressé au monôme gigantesque – à l'époque les monômes on les a réhabilités dans la charte de Grenoble, peu de gens savent lire, il y avait les « monômes revendicatifs » et les « monômes dévastateurs ». Ca veut dire que l'action directe n'est pas un mot facile. On occupait des locaux au détriment d'autres associations qu'on considérait comme du passé. Je ne vais pas lire la liste, Alfred Rosier, dont on vient de parler, qui avait été pas n'importe qui, il avait été au cabinet de Jean Zay, Jean Zay était mort, il avait été assassiné, mais pour nous c'était de l'histoire ancienne. Et Alfred Rosier lui-même c'était le monde des œuvres, d'une autre époque, on l'appelait « l'oncle Alfred ». Ce n'était pas le paternalisme, mais ce n'était plus notre état d'esprit. Cet état d'esprit il était autre, et avant même la réquisition formelle des maisons closes, donc avant la loi on avait déjà occupé les maisons closes. A Lyon il y en avait trois principales : la rue Smith qui était derrière les voûtes de Perrache, la rue de l'Épée, l'épée, sans jeu de mots, qui était à côté du quartier nord-africain de la place du Pont, et il y avait surtout la plus symbolique, celle de la rue Tupin. Ca chantait « c'est rue

Tu pin qu'on vit heureux, étudiant putain cours tous-jours... ». Voilà ce qu'il y avait officiellement en apparence. Ce qui est sûr c'est que c'était la rupture totale avec le paternalisme. On occupe ces lieux physiquement, la rue Tupin deviendra un lieu d'agitation d'autant plus qu'il y avait les plus beaux miroirs dans les chambres spéciales, et c'est les étudiants – on parlait tout à l'heure des étudiants indochinois qui s'insurgent – à Lyon il y a un personnage qui symbolise tout cela, c'est Frantz Fanon. Frantz Fanon ce n'est pas n'importe qui dans l'histoire du colonialisme, pendant la guerre d'Algérie il sera sociologue, il est dans l'état d'esprit nouveau des étudiants, des étudiants du monde, pas seulement ceux de France ou originaires des anciennes colonies. Il s'installe rue Tupin et il tient salon, tout à fait particulier. Je me souviens, je l'ai raconté dans « Mes sept utopies », c'était un discoureur impénitent, extraordinaire mais il ne supportait pas la contestation au-delà d'une certaine limite. Je me souviens d'un soir, la conversation se prolongeait après minuit, lui saute au plafond où il y avait encore un lustre du temps de ces dames, et le lustre tombe dans ses mains et la discussion prend provisoirement fin. Encore une fois, pendant la guerre d'Algérie je le retrouverai quand je plaiderai comme avocat des nationalistes, je le retrouverai là bas avec le même état d'esprit qu'on avait.

La lettre tue, l'esprit vivifie. L'esprit nouveau c'est celui qui allait nous mener au syndicalisme étudiant, le mouvement étudiant qui avait employé parfois le mot syndical mais avec prudence n'avait jamais connu l'équivalent de ce qui fut la charte de Grenoble. Le problème du logement a participé à ce changement profond. L'occupation des maisons closes c'était un résultat de la maturation profonde du mouvement, le mouvement étudiant allait s'occuper lui-même de ses propres affaires, pas seulement dans les cabinets ministériels. C'est encore à méditer, les relations avec les politiques étaient certes reconnues indispensables, les discussions avec Capitant qui a conduit à la consultation générale des étudiants, était à l'ordre du jour. Mais le problème numéro 1 c'était l'amalgame entre les divers courants nés de la résistance. Et ça ce n'était pas commode. A l'époque l'UNEF était discutée partiellement du moins, vous le savez par l'histoire, d'autres mouvements de résistance – des mouvements catholiques, la FFEC – les mouvements d'inspiration communiste, l'UJRF. Il a fallu – et le logement a été un des éléments, comme la nourriture, comme surtout la pensée syndicale – pour unifier le mouvement étudiant, pour que l'UNEF soit reconnue comme le mouvement représentatif. C'est mon vœu actuel. L'UNEF a réussi à s'unifier quand elle était divisée en UNEF ID, UNEF SE... A l'heure actuelle il me semble, qu'au-delà des problèmes techniques du logement, il y a une aspiration qui est à l'écart des anecdotes moralisatrices, quel est le style, on a essayé les maisons communautaires, il y a beaucoup de choses qui pourraient être racontées, on ne

trouve pas tout dans les documents eux-mêmes, mais le changement d'état d'esprit il est radical. Un mouvement étudiant qui veut être reconnu comme représentatif de l'ensemble et qui réussit l'amalgame ne peut pas se contenter d'une simple distribution des places dans les institutions nouvelles. C'est une pensée nouvelle de ce que pense la jeunesse et des étudiants qui en sont – on osait le dire à l'époque – à l'avant-garde. Voyez-vous le logement étudiant je m'en occupe encore à mon âge vétuste. J'appartiens au Centre en faveur des défavorisés. Cela s'appelle comme ça, c'est reconnu institutionnellement, on va voir les ministres. Mais le terme « en faveur de » continue, moi qui suis aussi président d'honneur d'ATD-Quart-Monde, un mot qui ne passe pas. On n'agit pas en faveur des pauvres, pas plus qu'on ne va pas agir « en faveur de » les étudiants, c'est pas du favoritisme, les mots comptent. Il y a un moment donné où l'action directe veut dire action transformatrice des intéressés par eux-mêmes, avec les alliances nécessaires, mais ces alliances ne sont que secondes. C'est le mouvement lui-même, le mouvement des pauvres, le mouvement des étudiants – je ne mélange pas, c'est le même problème. Veut-on une autonomie plus grande des mouvements sociaux ou espère-t-on toujours que les institutions nouvelles votées par un parlement incertain vont changer les choses ?

Voilà ce que j'ai à dire sur un moment de l'histoire. Ce fut un moment de rupture voulue, physiquement et mentalement.

LES EDITIONS
DE L' A. G. E. L.

vous présentent . . .

LYON ETUDIANT 46

Dernière intervention de Paul Bouchet à Assemblée générale de l'AAUNEF du 27 mai 2016 pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de la charte de Grenoble.

« La lettre tue, mais l'esprit vivifie »

La charte, sur les mots, on peut discuter du style. Selon les générations on peut les trouver trop techniques ou trop lyriques. La nouveauté qui à mon sens mérite débat ce soir c'est de savoir s'il faut actualiser ou non, ou bien rester fidèle à l'esprit plus que jamais. Je suis de ceux qui n'oublie pas qu'à la chute de l'Empire romain un certain Paul de Tarse a écrit « La lettre tue, mais l'esprit vivifie ». Ce n'est pas le détail à la lettre de la charte de Grenoble qui importe, c'est son esprit. C'est de cela que l'on peut encore témoigner.

L'esprit de la charte

Ce qu'il y avait derrière la charte de Grenoble c'était effectivement une remise en cause des réformes purement institutionnelles. La charte constatait « le caractère périmé des institutions qui les régissent ». Il est écrit dans la charte que le mouvement étudiant doit « participer à l'effort unanime de reconstruction ». Je ne sais pas si vous comprenez ce que cela veut dire dans un pays où il y a bien encore des cartes d'alimentation, des villes bombardées à reconstruire. Sur l'état d'esprit, il y a des mots qui refleurissent alors et qui avaient disparu entretemps.

La charte intervient après les années de Vichy et l'occupation. Il s'agissait de faire une nouvelle Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Qualifiant le moment d'historique, c'est, écrivons-nous, le moment où « l'Union française élabore une nouvelle Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ».

L'Union française c'était la décolonisation réussie, ce qu'on a manqué. Je parle de citoyens, il se trouve qu'ils sont étudiants, tant mieux pour eux. A l'époque la décolonisation n'était pas faite, il y avait beaucoup d'autres qui auraient du être étudiants, dont certains avaient versé leur sang dans les armées de la république pour reconquérir le sol français. En Algérie, il n'y avait pas de suffrage égal, s'il avait été donné les choses auraient été très différentes. J'ai été l'avocat de Ben Bella quand son avion avait été détourné au mépris des règles du droit international. Il allait être le premier président de la nouvelle république algérienne. Qui a rappelé au moment de sa mort qu'il était descendu de Monte Cassino, adjudant le plus décoré de l'armée française. ? Vis à vis d'eux c'est l'esprit qui a manqué, pas les textes.

Un mouvement civique

Une « nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen », cela vous paraît évident, mais à l'heure actuelle dans les organes les plus divers il y a des critiques contre « les droitsdel'hommisme » ! Les ravages de l'individualisme semblent si évidents qu'il n'est pas la peine de discuter s'il faut mettre un petit ou un grand H à homme.

Les droits de l'homme ce n'est pas les droits de l'individu. Les droits du citoyen, c'était encore avec les autres individus, sans exception. Et à l'heure actuelle la Déclaration universelle, grâce à René Cassin, a mis en place la notion de

dignité. Il ne suffit pas d'établir l'égalité des droits, il faut - c'est l'article 1 de la Déclaration universelle maintenant - que « les êtres humains naissent égaux en dignité et en droit ». Si j'ai plus tard donné du temps à ATD Quart Monde c'était précisément parce que ce principe d'égalité est vu comme l'esprit sans lequel toutes les réformes, sans exception, sont insuffisantes.

« Droits de l'Homme ET du Citoyen », c'est un autre sens qui doit être retenu à tout prix, à un prix qui n'est pas financier ; pour un mouvement comme l'UNEF ou les anciens, c'est celui du rôle civique. On peut discuter de la politisation plus ou moins grande. Cela dépend des heures, il y a des fois où est-elle trop forte, et il y a des fois où elle n'est pas suffisante. En revanche ce qui doit être permanent c'est qu'un mouvement étudiant au sens large, ce qu'on a fait avec la « grande UNEF », doit être un mouvement CIVIQUE, quelque soit l'intérêt particulier des étudiants.

Croiser les savoirs

Les droits et les devoirs tels qu'on les énumère dans la charte, cela participe d'un ensemble plus grand qui est celui du devoir civique de ceux qui précisément ont accès au savoir. Quelque soient les colloques que l'on fasse le souci permanent doit être de ne pas s'approprier le savoir comme experts ou savants diplômés. Il se trouve que je suis président d'honneur d'ATD Quart-Monde où il y a notamment de très bonnes études sur la notion de savoir à l'heure où les experts fleurissent de partout. Ces textes sont le croisement de savoirs. Les étudiants ne doivent jamais oublier que le savoir qu'ils acquièrent, qu'ils vont propager, doit être croisé civiquement avec le savoir du vécu, le vécu de ceux qui voient l'application de ces textes pensés par d'autres. Quels qu'ils soient, ces croisements du savoir entre les savants, futurs étudiants et les « sachants » comme on disait au Moyen-Age, ceux qui vivent les applications, là est l'essentiel.

Diplômés ou pas il y a un devoir qui est effectivement de servir le bien commun. Le bien commun c'est quelque chose qui a une valeur - mondialisation ou pas - qui doit être au premier rang de ce qui est observé, promu, débattu, amélioré. A l'heure actuelle les grands experts de la mondialisation essayent de redécouvrir les mots, comme la responsabilité commune mais différenciée. Il y a des pleins placards de travaux là dessus. Ma femme, Mireille Delmas Marty qui a été professeur au Collège de France, va sortir un ouvrage qui s'appelle *Les quatre vents du monde*.

Les quatre vents du monde, ils reviennent sur quantité de débats sans fin entre sécurité, liberté, mais les deux autres manquent. Ils sont primordiaux, c'est : compétition et coopération.

Distinguer le syndicalisme du corporatisme et du parlementarisme

Le mouvement étudiant, il faut qu'il donne l'exemple. A

l'heure actuelle il y a une compétition entre l'UNEF et d'autres mouvements. L'UNEF n'a plus le monopole de la représentation. Un monopole ne se décrète pas, il se mérite. Or que je sache le nombre de militants de l'UNEF pour 2 millions et demi d'étudiants est du même ordre de celui qu'il y avait quand nous étions 100 000 étudiants. Cela pose un problème et les colloques ne suffiront pas, les publications non plus.

Pour le passé, un travail se fait. Il faut recueillir les témoignages des derniers témoins, il faut surtout - ce qui est fait heureusement - recueillir les archives, notamment des AG, car tout ne passait pas par l'UNEF, beaucoup passait par les AG. Mais il faut surtout inculquer l'idée fondamentale que le mouvement étudiant sous toutes ses formes, réuni je l'espère - mais il n'est pas le seul syndicalisme divisé, la crise générale du syndicalisme est bien connue - retienne ce qui distingue le syndicalisme du corporatisme et du parlementarisme. C'est la leçon fondamentale de Grenoble. Sinon il y aurait eu un petit parlement, c'était l'UPOE, des gens très bien, il y avait des communistes avec l'UJRF, les chrétiens, protestants et catholiques (qui avaient même deux mouvements avec la JEC et la FFEC). On a réussi grâce à la charte à voir un texte commun qui fait que les uns et les autres ont tous dans les deux années qui ont suivi reconnu l'UNEF

comme étant LE mouvement représentatif des étudiants.

L'amalgame

Ceci étant cela n'a joué que par l'amalgame. L'amalgame, c'est un héritage de 1789, ce n'est pas une espèce d'union sacrée négociée entre états-majors. L'amalgame, c'est la volonté farouche d'une génération d'être présente à l'histoire par delà les pires difficultés apparentes. Le syndicalisme français est divisé en général, et j'ai été pendant 40 ans avocat et ai plaidé pour les divers syndicats. Sur le plan étudiant quels sont les principaux organismes? L'UNEF, elle a heureusement sauvé ce qu'elle a pu sauver mais que je sache la FAGE, pour ne pas la nommer, est très près en poids général de l'UNEF. Je suis allé au congrès de la FAGE et je les ai emmenés, comme je l'avais fait auparavant avec l'UNEF, les deux congrès s'étant tenus à Lyon, place Bellecour au lieu où l'un des inspirateurs de ce qui fait l'esprit de la charte de Grenoble est tombé assassiné par les nazis, Gilbert Dru.

On est allés ce jour là montrer quelque part au delà des mots de la charte, son esprit, l'esprit qui nous a sorti des années terribles, qui avait fait que le mouvement étudiant s'était donné un rôle civique.

Vous êtes les héritiers de cela qu'on le veuille ou non. Les mots importent à leur date, mais il y a des mots qui sont fondamentaux. Vous avez un rôle civique qui doit passer par la réforme de l'université, qui doit passer par une gestion d'un certain nombre d'organes matériels qui sont nécessaires, comme la sécurité sociale étudiante. Des institutions, un certain nombre ont été créées par la charte, notamment la sécurité sociale étudiante. La situation aujourd'hui n'est donc pas tout à fait la même. La crise de la MNEF n'est pas à l'honneur de la génération qui nous a suivis. Nous avons réussi à faire la MNEF, ce qui explique que l'UNEF avait autant d'adhérents, les cartes étaient même jumelées, comme à Lyon. Il y a à réfléchir à cela, pourquoi a-t-on perdu ce sens de l'unité qui avait été créée, et pourquoi est-il si difficile de le recréer? Tant que les mouvements étudiants se diviseront et surtout perdront le contact avec l'immense foule des universités. Combien de gens touchons-nous? Ca c'est les grands défis. La charte de Grenoble nous dit « la lettre tue, l'esprit vivifie ». Il faut lutter pour les réformes institutionnelles, mais il faut encore plus faire en sorte qu'un esprit nouveau souffle, l'égale dignité de tous ceux qui participent à la condition humaine.

Alors à votre travail citoyens, aux armes citoyens, aux armes de l'esprit!

les anciens de l'unef

Dossier du n° 20 de La lettre, octobre 2016

SPECIAL 70 ANS DE LA CHARTE DE GRENOBLE AG de l'AAUNEF 27 MAI 2016

La charte de Grenoble a été votée par le congrès de l'UNEF le 24 avril 1946. Elle se réfère à « la valeur historique de l'époque » : la résistance, le rétablissement de la démocratie, la nécessité de droits nouveaux comme jeune, comme travailleur, comme intellectuel. Sa valeur a été réaffirmée dans la lutte contre la guerre d'Algérie, en Mai 68, puis dans les luttes étudiantes des années 1980 et 1990. Elle a inspiré l'acquisition de droits essentiels avec la création de la Sécurité sociale étudiante, les œuvres universitaires (logement, restauration, santé...), l'ouverture de l'université à tous les bacheliers. Il y avait moins de 125.000 étudiants en 1946, il y en a plus de deux millions et demi en 2016. Dans cette université de masse, la charte de Grenoble garde pourtant toute sa valeur symbolique : il y a des droits à défendre ou à consolider et l'étudiant doit trouver toute sa place dans la société pour ce qu'il est et pas seulement pour ce qu'il sera. L'anniversaire de la charte peut être l'occasion d'en actualiser le sens dans le monde d'aujourd'hui, d'où l'intérêt d'en débattre.

Robert Chapuis



De droite à gauche : Pierre-Yves Cossé, Paul Bouchet, Robert Chapuis, et Marthe Corpet (VP UNEF)

« La lettre tue, mais l'esprit vivifie »

Paul Bouchet

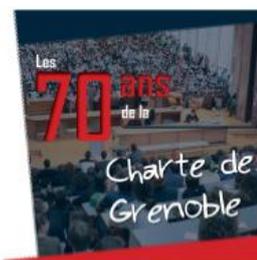
La charte, sur les mots, on peut discuter du style. Selon les générations on peut les trouver trop techniques ou trop lyriques. La nouveauté qui à mon sens mérite débat ce soir c'est de savoir s'il faut actualiser ou non, ou bien rester fidèle à l'esprit plus que jamais. Je suis de ceux qui n'oublient pas qu'à la chute de l'Empire romain un certain Paul de Tarse a écrit « La lettre tue, mais l'esprit vivifie ». Ce n'est pas le détail à la lettre de la charte de Grenoble qui importe, c'est son esprit. C'est de cela que l'on peut encore témoigner.

L'esprit de la charte

Ce qu'il y avait derrière la charte de Grenoble c'était effectivement une remise en cause des réformes purement institutionnelles. La charte constatait « le caractère périmé des institutions qui les régissent ». Il est écrit dans la charte que le mouvement étudiant doit « participer à l'effort unanime de reconstruction ». Je ne sais pas si vous comprenez ce que cela veut dire dans un pays où il y a bien encore des cartes d'alimentation, des villes bombardées à reconstruire. Sur l'état d'esprit, il y a des mots qui reflètent alors et qui avaient disparu entretemps.

La charte intervient après les années de Vichy et l'occupation. Il s'agissait de faire une nouvelle Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Qualifiant le moment d'historique, c'est, écrivons-nous, le moment où « l'Union française élabore une nouvelle Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ».

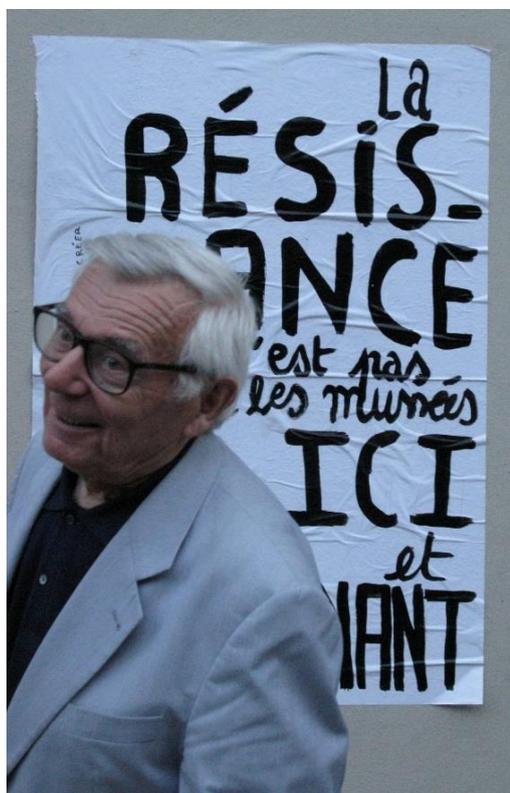
...



28 MAI HOMMAGE À PAUL BOUCHET ET À SA DEUXIÈME UTOPIE

Et A sa deuxième utopie* : fraternité internationale et syndicalisme étudiant.

Organisé par l'Aaunef (Association des anciens de l'Unef), la Cité des mémoires étudiantes, le Germe (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants).



Paul Bouchet est décédé le 25 mars 2019 après une vie toute entière engagée pour faire triompher ce qu'il appelait ses « sept utopies ». L'une d'entre elles a été le syndicalisme étudiant en France et dans le monde. A peine sorti de la Résistance, il devient à la Libération président de l'Association générale des étudiants de Lyon. Il est le principal co-rédacteur de la « charte de Grenoble » qui a refondé l'Unef, alors « syndicat unique de la classe étudiante » en 1946 et un des fondateurs la même année de l'Union internationale des étudiants

Dans ses multiples combats ultérieurs, avocat plaidant pour les droits des travailleurs, la décolonisation et les Droits de l'homme, luttant avec les plus démunis, il a toujours laissé une place disponible pour transmettre mémoire et expériences. Président puis président d'honneur de l'Association des anciens de l'Unef fondée en 1938, il acceptait toujours d'intervenir aussi bien dans les congrès étudiants que dans les colloques ou séminaires avec des chercheuses et chercheurs, des archivistes, fidèle à sa « deuxième utopie : la fraternité internationale étudiante »

C'est pour saluer la mémoire de celui qui ne se considérait pas comme ancien combattant mais comme un « vieux lutteur » que l'Association des anciens de l'Unef, la Cité des mémoires étudiantes, le Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants organisent le 28 mai 2019 un hommage

LE 28 MAI 2019 A L'AUDITORIUM DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

5 rue Lobau 75004. Métro Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)

Accueil à partir de 18 h 00, 18 h 30 – 20 h 00 : autour de Paul Bouchet et de la charte de Grenoble

prises de parole et échanges suivies d'un buffet convivial. Interviendront : Pouria Amirshahi (président de l'Unef-ID (1994-1998) et de la Mnef (1998-2000), François Bouchet, Mireille Delmas-Marty (membre de l'Institut, professeur émérite au Collège de France), Orlane François (présidente de la Fage), Jean-Philippe Legois (Co-président de la Cité des mémoires étudiantes), Mélanie Luce (présidente de l'Unef), Robi Morder (juriste et politiste, chercheur), Céline Martinez (présidente de l'Aaunef), Alain Monchablon (vice-président du Germe), Pierre Yves Cossé (président de l'Unef 1957/1958)

Pour cause de Vigipirate, inscription obligatoire avant le 24 mai. HommagePaulBouchet@gmail.com

Le 28 se munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte vitale).

L'après-midi « Paul Bouchet, le travail de mémoire et la transmission » Séance de 14 h 30 à 18h en salle des commissions la Cité des mémoires étudiantes et le Germe organisent une séance sur Paul Bouchet et la transmission, avec documents d'archives, photographies, audios et vidéos, témoignages. Renseignements et inscriptions HommagePaulBouchet@gmail.com



GERME
Groupe d'études & de recherche
sur les mouvements étudiants